

Frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada, rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016

11 octobre 2016 - Comité de vérification et d'évaluation

Rapport de l'auditeur indépendant

Au sous-ministre, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de Pension du Canada par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ainsi que les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 mars 2016 (le « rapport financier »). Le rapport financier a été préparé par la direction sur la base de la partie C du protocole d'entente entre Emploi et développement social Canada, le Régime de pensions du Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en vigueur du 1er avril 2015 au 31 mars 2020.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation du rapport financier conformément au protocole d'entente, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le rapport financier, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le rapport financier sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de Pension du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2016 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la partie C du protocole d'entente.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le rapport financier a été préparé sur la base du protocole d'entente décrit ci-dessus. Le rapport financier a été préparé afin de permettre à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada de répondre aux exigences du protocole d'entente. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Emploi et Développement social Canada et ne devrait pas être diffusé à des parties autres que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Emploi et Développement social Canada.

Autre point

Le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2015 a été audité par un autre auditeur, qui a exprimé sur ce rapport financier une opinion non modifiée en date du 25 septembre 2015.

Signé par Deloitte s.e.n.c.r.l / s.r.l.
(Société en nom collectif à responsabilité limitée / société à responsabilité limitée)
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 19 août 2016

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport financier sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada
Pour l'exercice se terminant le 31 mars

(Montants arrondis à la centaine près.)

Frais d'administration - Exercices financiers

	2016	2015	Écart	%
Coûts directs	S/O	S/O	S/O	S/O
Frais postaux (note 2)	2 450 100	3 605 400	(1 155 300)	(32)

Chèques et enveloppes (note 3)	115 200	211 400	(96 200)	(46)
Frais bancaires (note 4)	1 768 500	1 830 600	(62 100)	(3)
Technologies de l'information (note 5)	686 500	821 900	(135 400)	(17)
Service gérés de transfert sécurisé de fichiers (note 6)	70 300	76 600	(6 300)	(8)
Initiative de dépôt direct (note 7)	50 800	202 700	(151 900)	(75)
Rapprochement (note 8)	599 100	889 100	(290 000)	(33)
Services gouvernementaux (note 9)	270 400	164 200	106 200	65
Services de messagerie (note 10)	43 600	70 600	(27 000)	(38)
Services de paye (note 11)	217 300	228 900	(11 600)	(5)
Total des coûts directs	6 271 800	8 101 400	(1 829 600)	(23)
Coûts de soutien ministériel (note 12)	90 000	91 200	(1 200)	(1)
Total des frais d'administration	6 361 800	8 192 600	(1 830 800)	(22)
Montant facturé au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)	(6 297 200)	(8 225 900)	S/O	S/O
Montants non réglés à facturer (rembourser) au compte du RPC (Régime de pensions du Canada)	64 600	(33 300)	S/O	S/O

Approuvé par _____

Brigitte Fortin

Sous-ministre adjointe

Direction générale de la comptabilité, de la gestion bancaire et de la rémunération

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Approuvé par _____

Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA

Dirigeant principal des finances

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport financier sur les frais d'administration imputés au compte du régime de pensions du Canada

Notes au rapport financier sur les frais d'administration pour l'exercice se terminant le 31 mars.

1. Introduction

En février 2016, Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Régime de pensions du Canada (RPC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ont signé un protocole d'entente définissant le niveau de service, les coûts récupérables et les exigences de production de rapports se rapportant à la prestation de services réciproques entre TPSGC et EDSC. Le protocole d'entente couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020.

2. Frais postaux

Les frais postaux ont diminué de 1 155 300 \$ ou 32 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de chèques envoyés au Canada est passé de 4 340 444 à 2 674 251 chèques, et celui des chèques envoyés à l'étranger est passé de 536 701 à 502 737 chèques. Cette diminution de la quantité de chèques est principalement attribuable à l'initiative de dépôt direct (IDD) qui a permis de convertir des paiements par chèques en dépôts directs. La diminution en nombre se traduit en économies s'élevant à 1 212 400 \$. Ces économies ont été compensées en partie par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois au Canada de 0,71 \$ à 0,72 \$, et par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois à l'étranger de 1,00 \$ à 1,02 \$, représentant des coûts additionnels de 57 100 \$.

(Montants arrondis à la centaine près)

Frais Postaux - Exercices financiers

	2016	2015	Écart	%
Envois au Canada	1 937 300	3 070 200	(1 132 900)	(37)
Envois à l'étranger	512 800	535 200	(22 400)	(4)
Total des frais postaux	2 450 100	3 605 400	(1 155 300)	(32)

3. Chèques et enveloppes

Les coûts liés aux chèques et aux enveloppes ont diminué de 96 200 \$ ou 46 % par rapport à l'année précédente. La réduction est principalement due à la baisse du nombre de chèques à destination du Canada et de l'étranger envoyés pendant l'année, qui explique une diminution de 69 100 \$. Des économies de 20 800 \$ sont aussi attribuables à une réduction du coût par chèque grâce à l'uniformisation de la taille des chèques à la fin du dernier exercice. Les frais d'expédition des chèques et des enveloppes ont aussi diminué de 6 300 \$ en raison de la baisse de la quantité de chèques nécessaire.

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts des chèques et enveloppes - Exercices financiers

	2016	2015	Écart	%
Envois au Canada	91 200	176 500	(85 300)	(48)
Envois à l'étranger	17 100	21 700	(4 600)	(21)
Frais d'expédition	6 900	13 200	(6 300)	(48)
Total du coût des chèques et enveloppes	115 200	211 400	(96 200)	(46)

4. Frais bancaires

Les frais bancaires ont diminué de 62 100 \$ ou 3 % par rapport à l'année précédente. La réduction est principalement due à la baisse du nombre de chèques émis pendant l'année, qui s'est traduite par des économies de 190 000 \$. Cette réduction a également permis de réduire les frais après-paiements liés aux chèques, ce qui a entraîné des économies additionnelles de 7 800 \$. Ces économies ont été partiellement neutralisées par une hausse de 79 500 \$ des coûts associées à la hausse de la quantité de transactions de dépôt direct. De plus, la hausse des dépôts directs est accompagnée d'une hausse des frais après-paiements qui y sont associés, lesquels ont augmenté de 55 100 \$. Il y a également une légère hausse de 1 100 \$ des frais bancaires liés aux paiements destinés à l'étranger.

(Montants arrondis à la centaine près)

Frais bancaires - Exercices financiers

	2016	2015	Écart	%
Dépôts directs au Canada	1 466 200	1 331 600	134 600	10
Chèques émis au Canada	297 200	495 000	(197 800)	(40)
Frais bancaires liés aux paiements à l'étranger	5 100	4 000	1 100	28
Total des frais bancaires	1 768 500	1 830 600	62 100	(3)

5. Technologies de l'information

Les coûts liés aux technologies de l'information (TI) ont diminué de 135 400 \$ ou 17 % par rapport à l'année précédente. Les coûts de reprise après sinistre ont baissé de 3 300 \$ en raison d'une diminution des tarifs utilisés. Les dépenses liées à la reprise après sinistre sont fixes et partagées parmi plusieurs programmes. En 2015-16, la portion de la

dépense pour le compte du RPC a diminué par rapport à celle d'autres programmes ayant recours au même service partagé.

Les services d'impression ont diminué de 132 100 \$. De ce montant, 90 600 \$ est attribuable au fait que le centre d'impression de TPSGC a eu à imprimer un nombre réduit de chèques. Le montant restant de 41 500 \$ est attribuable à la baisse du coût unitaire liée à l'uniformisation de la taille des chèques à la fin du dernier exercice.

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts liés à la technologie de l'information - Exercices financiers

	2016	2015	Écart	%
Reprise après sinistre	533 200	536 500	(3 300)	(1)
Services d'impression	153 300	285 400	(132 100)	(46)
Total des coûts de technologie de l'information	686 500	821 900	(135 400)	(17)

6. Services gérés de transfert sécurisé de fichiers

Le protocole des services gérés de transfert sécurisé de fichiers (SGTSF) permet des services de transfert électronique sécurisé des données jusqu'au niveau protégé B. Le service de SGTSF est fourni et soutenu par TPSGC et Services partagés Canada (SPC).

Les dépenses liées aux SGTSF ont diminué de 6 300 \$ ou 8 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction est principalement due à une diminution du coût unitaire par paiement, ce qui a généré des économies de 8 600 \$. Cependant, cette réduction a été compensée par une augmentation de 2 300 \$ associée à l'augmentation des opérations de paiement effectuées au nom du RPC.

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts des services gérés de transfert sécurisé de fichiers

	2016	2015	Variance	%
Paiements au Canada	68 600	74 800	(6 200)	(8)
Paiements à l'étranger	1 700	1 800	(100)	(6)
Total de coûts des services gérés de transfert sécurisé de fichiers	70 300	76 600	(6 300)	(8)

7. Initiative de dépôt direct

L'initiative de dépôt direct (IDD) a été lancée suite à l'annonce du gouvernement fédéral que les chèques papier seraient graduellement remplacés par le dépôt direct. Pour faciliter cette transition, TPSGC a engagé des fonds dans les communications, le développement du système, l'échange de renseignements et les dépenses de fonctionnement générales.

Les coûts liés à l'IDD ont diminué de 151 900 \$ ou 75 % par rapport à l'année précédente. Au fur et à mesure que l'IDD progresse, les coûts de la conversion diminuent, entraînant ainsi des économies dans les activités du programme DDI de 74 100 \$. En outre, le nombre de paiements effectués par chèque a diminué, ce qui a entraîné des économies de 77 800 \$.

8. Rapprochement

Les coûts de rapprochement représentent des coûts de service liés aux remboursements des paiements directement attribuables au RPC. La Direction du contrôle du remboursement des chèques de TPSGC assure les services de rapprochement et de remboursement des paiements pour le RPC (pour les chèques comme pour les dépôts directs).

Les coûts de rapprochement ont diminué de 290 000 \$ ou 33 % par rapport à l'année précédente. La diminution est attribuable principalement à une réduction du nombre de rapprochements à effectuer pour des chèques destinés au Canada (2 675 251 par rapport à 4 340 444 chèques l'année précédente). De plus, il y a eu une réduction dans le coût unitaire des rapprochements de dépôts directs (0,0034 \$ par rapport à 0,0050 \$ l'année précédente).

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts de rapprochement - Exercices financiers

	2016	2015	Variance	%
Salaires	431 600	584 500	(152 900)	(26)
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital	167 500	304 600	(137 100)	(45)
Total des coûts de rapprochement	559 100	889 100	(290 000)	(33)

9. Services gouvernementaux

Les coûts liés aux services gouvernementaux sont associés aux coûts de la main d'œuvre nécessaire pour administrer le compte du RPC, excluant les salaires. Ces coûts incluent ceux nécessaires pour payer le régime d'avantages sociaux des employés, les frais de locaux de la main d'œuvre ainsi que le régime d'assurance de soins médicaux des employés.

Les coûts des services gouvernementaux ont augmenté de 106 200 \$ ou 65 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à la nouvelle entente entre EDSC et TPSGC qui prévoit le recouvrement de tous les coûts liés aux services gouvernementaux. Cette année, pour la première fois, le recouvrement comprend les sommes liées aux locaux et au régime d'assurance de soins médicaux, ce qui représente des coûts de 140 700 \$. Les coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés ont baissé de 34 500 \$ en raison de la baisse générale des dépenses liées aux salaires.

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts des services gouvernementaux

	2016	2015	Variance	%
Régime d'avantages sociaux des employés (20%)*	129 700	164 200	(34 500)	(21)
Locaux (13%)*	84 300	0	84 300	100
Régime d'assurance de soins médicaux (8.7%)*	56 400	0	56 400	100
Total des coûts des services gouvernementaux	270 400	164 200	106 200	65

*Taux du Conseil du Trésor

10. Services de messagerie

Les services de messagerie sont utilisés lorsque les chèques du RPC ont été encaissés. Ces chèques doivent être transportés de l'institution financière ou ils ont été encaissés au centre de réconciliation des chèques pour rapprochement.

Les coûts des services de messagerie ont diminué de 27 000 \$ ou 38 % par rapport à l'année précédente. La diminution est attribuable à la réduction du nombre de chèques émis par TPSGC.

11. Services de paye

Les coûts liés aux services de paye sont les coûts subis par TPSGC pour la prestation de services liés à la paye aux employés qui administrent le RPC à EDSC et à Service Canada. Les coûts liés aux services de paye sont calculés en multipliant le nombre de comptes de paye à EDSC et à Service Canada (un compte de paye par employé) par le coût moyen par compte de paye.

Les coûts des services de paye ont diminué de 11 600 \$ ou 5 % par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par la baisse du coût moyen par compte de paye pour l'année fiscale 2015-2016, alors que la portion de comptes directement attribuable au RPC est demeurée relativement stable.

12. Soutien ministériel

Les coûts de soutien ministériel représentent les coûts indirects des services internes fournis par les directions générales fonctionnelles, comme les services de finance, les services de ressource humaine, en plus des coûts liés à la préparation du présent rapport financier audité.

Les coûts de soutien ministériel ont diminué de 1 200 \$ ou 1 % par rapport à l'année précédente. Ce léger recul est attribuable à la diminution des services internes nécessaires à l'administration du compte du RPC.

(Montants arrondis à la centaine près)

Coûts de soutien ministériel - Exercices financiers

	2016	2015	Variance	%
Services internes	51 600	52 800	(1 200)	(2)
Préparation du rapport financier	38 400	38 400	(0)	(0)
Total des coûts de soutien ministériel	90 000	91 200	(1 200)	(1)